

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

28, rue de la Clé d'Or – CS 70055 - 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration

Séance du 21 février 2020

Date de convocation : 14 février 2020

Nombre de membres

- ☒ 21 en exercice
- ☒ 13 présents et représentés
- ☒ 13 votants

L'an deux mil vingt le vingt et un février à 9H00

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni 30 rue Abbé Vincent, GIRMONT à CAPAVENIR Vosges (88150) sous la présidence de Michel BALLAND, Maire délégué de GIRMONT.

Etaient présents :

M. BALLAND Michel (Maire délégué de GIRMONT), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. DOUSTEYSSIER Jean-Claude (Maire de VENTRON), Mme. GABRION Joëlle (Adjointe au Maire de CAPAVENIR VOSGES), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY), Mme. GRASSER Elisabeth (Conseillère municipale de POUSSAY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal délégué de CONTREXEVILLE), M. RAFFEL Paul (Maire de CHAVELOT), M. HARAUX Jean-Marie (Conseiller Municipal de DOMPIERRE), M. GUYOT Jacques (Maire de La SALLE), formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. BASTIEN Yves (Président CC de BRUYERES VALLONS DES VOSGES), M. COSSIN Serge (Maire de DARNIEULLES), M. LUCHIER Jean-Claude (Conseiller Municipal de DOGNEVILLE), M. HABRANT Raymond (Maire de NOMEXY), M. LECLERC Simon (Maire de NEUFCHATEAU), M. HESTIN Jacques (Maire d'ANOULD), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. LARRIERE Pascal (Adjoint au Maire de GOLBEY), M. MICHEL Jean-Pierre (Vice-président CC Région Rambervillers), M. PERROT Jean-Luc (Adjoint au Maire de GERARDMER), M. PIERRAT Benoit (Maire de RAON L'ETAPE), Mme. STAPPIGLIA Denise (Conseillère communautaire CC des Hautes Vosges).

Pouvoirs :

M. PIERRAT Benoit (Maire de RAON L'ETAPE) à M. BALLAND Michel (Maire délégué de GIRMONT), M. HABRANT Raymond (Maire de NOMEXY) à Mme. GABRION Joëlle (Adjointe au Maire de CAPAVENIR VOSGES), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY) à Mme. GRASSER Elisabeth (Conseillère municipale de POUSSAY).

Etaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur du centre de gestion), Mme. DETRIE Catherine (Responsable du pôle Administration Générale), Mme. MAINARDI Nadia (Responsable du service Comptabilité/RH), M. BASS Dylan (Contrôleur de gestion).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

Mme. GABRION Joëlle (Adjointe au Maire de CAPAVENIR VOSGES).



179. Décisions prises par le Président sur la base de ses délégations (articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 25 juin 1985).

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,
- Vu le rapport des décisions présentées par le Président en séance.

**Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
A l'unanimité,**

Prennent acte des décisions prises par le Président sur la base de ses délégations (articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 25 juin 1985).

- 07/01/2020 : Convention d'organisation de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2eme classe par le CDG54 du 7 janvier 2020
- 07/01/2020 : Convention d'organisation de l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine principal de 2eme classe par le CDG54 du 7 janvier 2020
- 01/01/2020 : Modification d'un poste permanent à temps non complet pour le service « Missions Temporaires » (passage d'une durée hebdomadaire de service de 28 à 17H30 à la demande de l'agent intéressé),
- 01/02/2020 : Création d'un poste permanent sur le grade de technicien territorial à temps non complet (26/35eme) au sein du service « technique » du cdg88
- 12/02/2020 : déclaration d'intention de participer à trois appels d'offres pour des applications RGD, MEDECINE et SIRH (Système d'Information RH comme AGIRHE). Ces intentions ne préjugent en rien de la commande ferme possible ces prochains mois. Le CDG88 restera néanmoins destinataires des offres reçues dans le cadre de ces appels d'offres.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Maire délégué de GIRMONT